

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE DU RPI BEVONS / NOYERS SUR JABRON / VALBELLE

Mardi 7 novembre 2023

Membres présents :

Mme Auzet Virginie, Mme Piccirillo Laure, Mme Raphaelian Olivia, Mme Rigal Céline, Mme Suquet Magali, enseignantes.

Mme Chadebec Audrey, Mme Chadebec Maxime, Mme Latil Marjolaine, Mme Peter Carine, Mme Tran Riogerge Marianne, Mme Bruisson Marine, Mme Pecquenard Alexia, Mme Legouez Caroline, déléguées des parents d'élèves.

M. Chadebec Brice, M. Huser Marc, M. Vadot Pierre-Yves, maires des communes du RPI, M. Scotti Patrick, adjoint au maire à Bevons, Mme Latil Maryse, adjointe déléguée aux affaires scolaires pour la commune de Noyers sur Jabron.

Membres excusés :

Mme Eyssautier Rachel, IEN de la circonscription.

Début du conseil d'école : 17h30

- Résultats des élections des déléguées des parents d'élèves

Il n'y avait cette année encore qu'une seule liste par école.

Les enseignantes proposent que la modalité de vote par correspondance seulement soit reconduite pour les élections de l'année prochaine. En effet, le vote par correspondance représente la quasi-totalité de nos votes. Tous les membres du conseil d'école valident cette proposition ; elle sera votée lors du dernier conseil d'école de l'année.

- Effectifs

Classe de PS/MS : 17 élèves (8PS et 9MS)

Classe de GS/CP : 20 élèves (8GS et 12CP)

Classe de CE1/CE2 : 22 élèves (15 CE1 et 7CE2)

Classe de CE2/CM1 : 15 élèves (8 CE2 et 7 CM1)

Classe de CM2 : 13 élèves

Mme Rigal informe qu'il y a 8 PS qui devraient rentrer à l'école à la rentrée prochaine.

- Vote du règlement intérieur

Le règlement appliqué dans le RPI est actuellement le règlement type départemental (voir annexe). Le projet de l'équipe enseignante est de le repenser lors de prochaines échéances d'équipe afin de le simplifier.

Le règlement est voté à l'unanimité.

– Présentation du dispositif pHAre

Le dispositif pHAre est un nouveau dispositif mis en place par l'Education Nationale afin de lutter contre le harcèlement scolaire, sujet qui est une des priorités nationales.

Mme Rigal effectue la lecture du document transmis par l'équipe qui pilote le dispositif pHAre au niveau de notre circonscription (voir annexe).

Les représentants de parents d'élèves peuvent jouer le rôle d'intermédiaires entre les parents qui souhaitent faire remonter des situations et les enseignantes si besoin.

– Liaison CM2 / 6^{ème}

Mardi 14 novembre, les enseignants de CM2 sont invités à assister à une réunion de liaison avec le collège.

– Horaires du matin et bus scolaire

Il est soulevé le problème des horaires d'ouverture des écoles du RPI. En effet, le ramassage scolaire, prévu pour 8h40 à Valbelle, arrive systématiquement à 8h45. Mme Raphaelian a donc convenu avec la mairie et l'inspection de l'Education Nationale que les horaires d'ouverture de l'école de Valbelle seraient décalés de 5 minutes (ouverture du portail de 8h35 à 8h45, au lieu de 8h30 à 8h40), afin de ne pas perdre 5 minutes d'enseignement chaque matin, mais également pour des questions d'assurance.

Mme Latil soulève le problème que ce changement implique : les parents qui viennent chercher leur enfant à 11h45 à Valbelle et qui doivent aller chercher un autre enfant à Bevons sont en retard.

Les maires des communes proposent de voir avec la compagnie de bus si les horaires peuvent être tenus, ou bien s'il faut décaler les horaires des trois écoles de 5 minutes. Cela poserait un autre problème qui est la plage horaire du temps méridien : Bevons ne disposerait plus que de 1h25 pour la pause déjeuner.

Nous attendons donc le retour de la compagnie de bus pour prendre une décision.

– Classe de PS/MS

Mme Suquet est nommée en tant qu'enseignante remplaçante jusqu'à février 2024, pour l'instant.

– Vente de chocolats, des photographies de classe

La vente de chocolats pour financer nos coopératives scolaires est en cours. Un pourcentage des ventes est reversé aux écoles. Les commandes sont à nous retourner avant le mardi 14 novembre 2023 pour une livraison avant les fêtes de Noël.

Les ventes de photographies sont également en cours et seront clôturées le mardi 14 novembre 2023 pour pouvoir assurer une livraison des commandes avant les vacances de Noël.

– Point sur les crédits pédagogiques, la coopérative scolaire et le budget transport

L'équipe enseignante propose de faire un point sur les différents budgets dont disposent les écoles chaque année afin de le porter à la connaissance des familles.

- Chaque classe dispose d'un budget de 55 euros par enfant, budget dédié à l'achat de fournitures scolaires (cahiers, manuels, matériel pédagogique...). Cette somme est mise à disposition par les communes.

- Chaque classe dispose aussi d'un budget de 25 euros par enfant, budget également financé par les communes et versé sur la coopérative scolaire. Cet argent sert à financer les sorties, les projets, l'achat de matériel ou de fournitures diverses (achat de denrées pour les ateliers cuisine par exemple). A Noyers, cet argent sert à financer aussi l'achat des livres offerts à chaque enfant pour Noël ainsi que les cadeaux pour les classes.

L'équipe enseignante souligne que ce budget est une chance car, dans de nombreuses communes, ce sont les familles qui sont invitées à financer les coopératives scolaires et les écoles ne disposent donc que de peu de moyens. Ce budget est conséquent et l'équipe enseignante tient à remercier les communes. C'est grâce à ce budget que nous pouvons réaliser de beaux projets sans demander de participation financière aux familles.

- Enfin, nous disposons d'un budget de 1000 euros par classe pour financer les transports, budget alloué par les communes. Là aussi, l'équipe enseignante tient à remercier les communes pour cet investissement car, sans cela, nous serions dans l'impossibilité de vivre des temps forts en dehors de la vallée, voire de la commune. A titre d'information, sachez qu'un aller-retour en bus à Château Arnoux revient aux alentours de 300 euros.

– Distinction scolaire et périscolaire

Pour les parents d'élèves, la distinction entre scolaire et périscolaire est parfois compliquée.

Les enseignantes proposent de différencier la couleur des papiers dans les cahiers de liaison, suivant qu'ils viennent des communes (couleur) ou de l'école (blanc).

Mme Latil précise, qu'à présent, les documents relatifs à la garderie ne transiteront plus par les écoles et seront envoyés directement des mairies aux familles par mail.

– Point sur les travaux de la nouvelle classe à Valbelle

La fin des travaux arrive. Normalement, la classe pourra être opérationnelle pour la rentrée de janvier 2024.

– La sécurité et les PPMS

Suite aux événements des dernières semaines, nous sommes passés au plan Vigipirate « urgence attentat » (voir annexe). Les parents n'ont plus le droit d'entrer dans l'école, sauf lorsqu'ils y sont invités.

Mme Auzet demande que, dans son école, l'espace défini comme issue de secours soit réaménagé, débarrassé pour une fuite éventuelle plus sécurisée.

– Mise en place du Pacte

Dans le cadre du « Pacte Enseignant » proposé par l'Education Nationale à la rentrée 2023, les enseignants qui le souhaitent ont la possibilité d'effectuer des missions en complément de leur service obligatoire d'enseignement. Ces missions peuvent être de différentes natures : il peut s'agir de répondre aux besoins des élèves en matière d'apprentissage et d'accompagnement mais aussi de monter divers projets pédagogiques innovants.

Pour cette année, les missions mises en œuvre par des enseignants du RPI sont les suivantes :

- Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux.
- Intervention dans les dispositifs "stages de réussite" et "École ouverte".
- Session de soutien ou d'approfondissement en mathématiques et en français en classe de 6^e.

Les élèves pouvant bénéficier des mesures d'accompagnement renforcé sont ciblés par les enseignants, en conseil des maîtres, en fonction des besoins constatés. L'accompagnement sera soumis à autorisation des parents comme pour les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Ces missions du Pacte ne remplacent d'ailleurs pas les APC, c'est une mesure qui vient en complément de ces dernières.

– Projets divers

PS/MS

Le fil conducteur est l'École « à ciel ouvert » avec des sorties régulières aux abords de l'école et dans les espaces naturels du village. Les élèves expérimenteront de nouveaux apprentissages en faisant le lien avec leur environnement proche. Nous avons participé à la semaine du goût en découvrant les saveurs avec des ateliers de dégustation. Nous cuisinons pour les anniversaires du mois et réalisons nos gâteaux nous-mêmes. Nous assisterons à une représentation au théâtre « Block » qui nous présentera un univers sonore.

GS/CP

Concernant la classe de GS/CP, le fil conducteur de l'année est « Les Jeux Olympiques ». A travers ce thème, de nombreuses activités sont et seront menées dans les différents domaines d'apprentissages et lors de temps forts (semaine du goût par exemple).

Le projet de réalisation de cartes de vœux pour les personnes âgées du village est reconduit cette année en lien avec la commune.

Une sortie au théâtre Durance est prévue au mois de février. Nous assisterons à la représentation « Icare », une adaptation du mythe d'Icare dont le personnage principal décide un beau jour de grandir, d'oser, en quête d'une autonomie nouvelle pour lui.

CE1/CE2/CM1

Les élèves de l'école de Valbelle ont pu participer à une journée pédagogique autour des sciences qui s'intitulait « le village des sciences », à Digne. Cette journée a été très enrichissante, les sujets abordés divers et variés. Les ateliers menés par des professionnels mais également par des étudiants au concours de professeurs des écoles étaient d'une grande qualité.

L'école de Valbelle réitère cette année son projet de chants de Noël, et se produira dans les hameaux du village avant les vacances.

Ils participeront également à la représentation théâtrale « Icare ».

CM2

Cette année le fil conducteur est « Le sport ».

Au cours de cette première période a été découvert et exploité le rugby dans tous les domaines à travers la coupe du monde.

La semaine du goût a été conduite avec beaucoup d'engouement et de plaisirs.

Pour la deuxième période sont prévues une sortie au théâtre (Icare) et une classe découverte à la neige du 5 au 9 février 2024.

- Questions diverses
- Comment est financé le voyage scolaire au ski des enfants qui viennent d'autres communes que celles du RPI ?

Certaines communes extérieures au RPI acceptent de régler les frais liés à la scolarité de l'élève, d'autres non. Dans ce cas, ce sont les mairies du RPI qui prennent en charge ce budget.

Fin du conseil d'école : 19h45